

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 67 (1995)

Heft: 1

Artikel: Lausanne : L'ancienne bannière de St-Laurent rendue aux piétons

Autor: Curtat, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

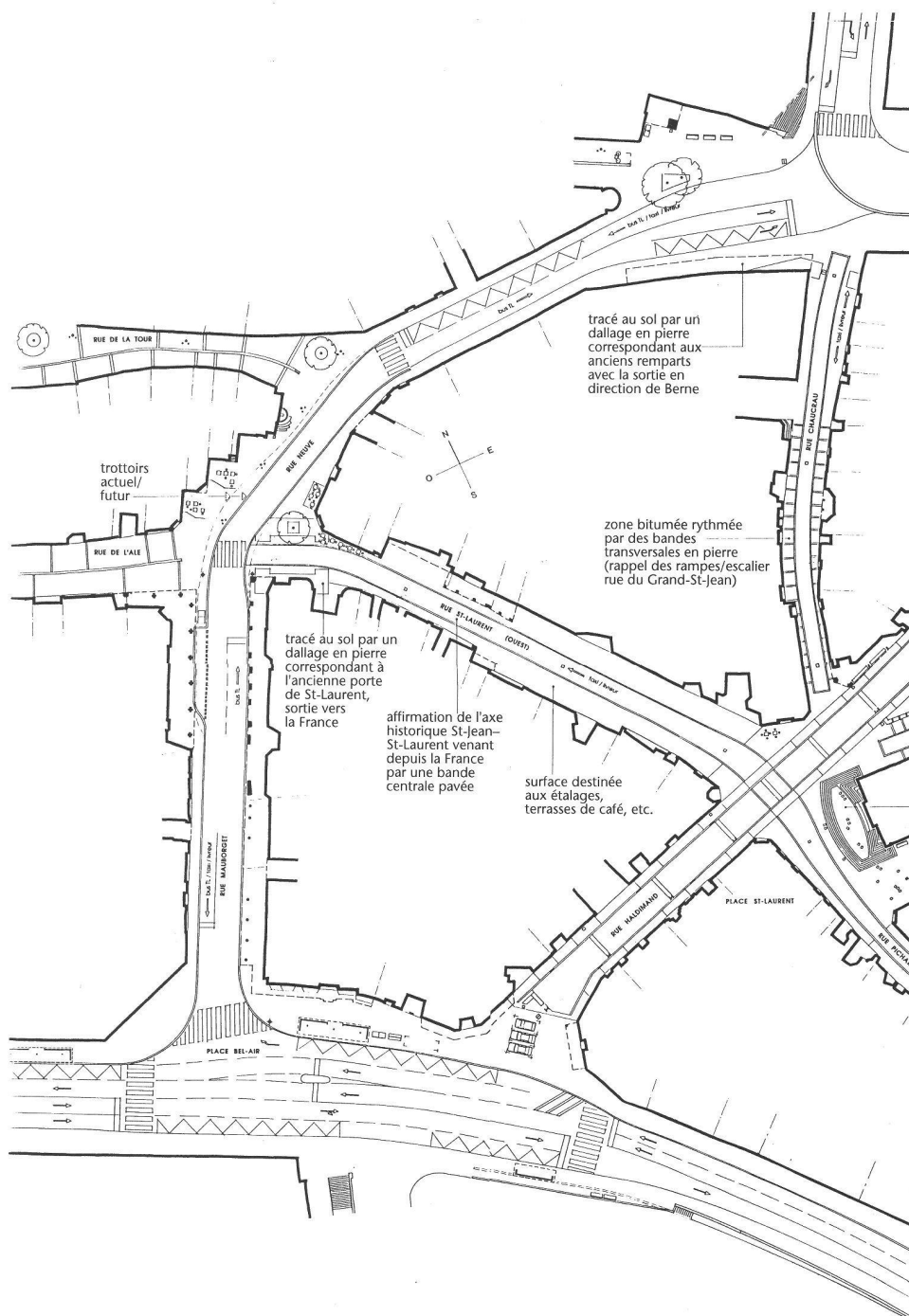
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LAUSANNE: L'ANCIENNE BANNIÈRE DE ST-LAURENT RENDUE AUX PIÉTONS

Tout projet d'espace public est un projet de société». Le propos du professeur L. Veuve, urbaniste et animateur du bureau Urbaplan, traduit bien l'ambition du travail d'aménagement qu'il conduit au cœur de Lausanne. Un travail qui vise à rendre la ville aux piétons, casser le système où l'auto fait la loi. Pas de doute, c'est bien un projet de société !

L'étude engagée par l'urbaniste et son équipe au plein cœur de Lausanne vise à ancrer dans les faits une réflexion politique de la municipalité qui «s'occupe activement pour mener à bien l'aménagement du secteur de St-Laurent dans les meilleurs délais»¹.

En fermant les rues de ce quartier central à la circulation générale, le projet vise à offrir au piéton un espace où il se sent à l'aise. Cet objectif ambitieux impose de penser l'ensemble de façon coordonnée, aussi bien le matériau utilisé au sol que les sièges pour s'asseoir, la végétation, l'éclairage, l'information. Le projet Urbaplan prend en compte toutes ces composantes au plan technique et idéal. Objectivement, il est servi par l'état des conduites en sous-sol qui doivent être refaites. D'une pierre deux coups: les rues qu'il faut ouvrir pourront être réaménagées pour les piétons. L'aménagement du front nord du quartier, avec des projets comme l'extension du parking de la Riponne en sous-sol ou l'arrivée du prolongement du LO, pourrait aussi, dans un second temps, être mis à profit.



de sociabilité et que l'espace public en est le meilleur support. Pour autant, il ne s'agit pas d'imposer d'en haut une société mais de servir une communauté qui doit se reconnaître dans la ville, prendre ses repères, circuler avec plaisir mais aussi s'asseoir sur les places et jouir du spectacle de la rue.

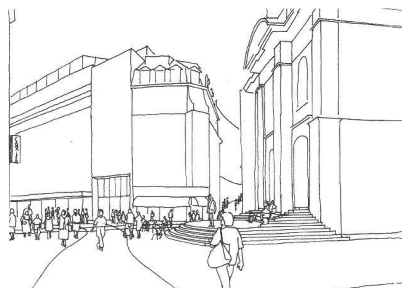
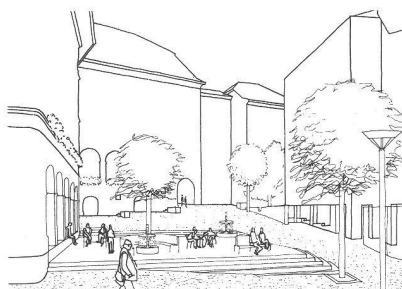
La mise en scène de ces rues et places qui forment l'ancienne bannière St-Laurent a impliqué une étude rigoureuse des usages, partant des usagers. Car ici le piéton n'est pas seul mais il se partage l'espace avec le livreur, le commerçant, le fonctionnaire communal en charge des tâches que lui confie la communauté. Les représentants des huit services municipaux concernés, des jardiniers aux pompiers en passant par les services industriels ou la voirie, ont donc été associés à temps à la réflexion du groupe de spécialistes. Après une trop longue période où les services communaux développaient chacun leurs normes, le projet de la bannière St-Laurent a été une occasion de mise en harmonie autour de valeurs perceptibles. Par exemple qu'un pavage n'est pas un dallage et que l'on peut rendre « lisible » la rue, la remettre à l'échelle de celui qui l'utilise par des structures, des matériaux, des procédures, des modes d'éclairage, qui visent tous à la mise en valeur de l'espace public gagné sur la circulation automobile.

EN SIGNANT NOTRE ÉPOQUE

La recherche déborde d'ailleurs les seuls aspects techniques ou historiques pour prendre en compte la sociologie d'un groupe humain identifiable : les six cents habitants qui habitent les huit rues concernées par le projet et qui doivent se retrouver dans cette réalisation. Tous ceux qui seront, à un titre ou l'autre, les usagers de ce nouvel espace public ont d'ailleurs pu se convaincre de la qualité du projet grâce à un diaporama mis en place au rez-de-chaussée du bâtiment Arlaud du début à la fin de l'automne 1994.

C'est que le moment approche où la bannière St-Laurent ressemblera précisément aux dessins que vous avez sous les yeux. Déjà les crédits pour les travaux de la partie ouest (fermeture au trafic privé des rues Haldimand, Mauborget et Neuve) sont votés. Au début de cette année

1995, les autres crédits concernant la partie est seront débattus. Sauf accident de parcours, la transformation de l'ancienne bannière St-Laurent pourrait être accomplie vers 1997, date à laquelle les Lausannois et leurs visiteurs prendraient possession d'espaces publics résolument nouveaux. Photos et dessins qui illustrent cette analyse en témoignent. Elles nous disent comment, à la charnière du millénaire, architectes, urbanistes, historien ont imaginé un espace différent où



la combinaison des matériaux au sol, la ponctuation de l'espace par de la végétation, mais aussi des éclairages étudiés, l'aménagement construit des places, sauraient donner à ce quartier son caractère et souligner son histoire tout en signant notre époque.

Robert Curtat

¹ Avertissement en tête du dossier de presse accompagnant la présentation du diaporama consacré à ce projet.

